

Les risques majeurs

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) permet de prendre connaissance des différents risques auxquels notre commune est exposée. Il précise également la conduite à tenir face à chacun d'entre eux.

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Mes chers administrés,

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), vous est destiné. Il fait partie du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ces deux documents ont fait l'objet d'une récente mise à jour.

Le DICRIM vous permet de prendre connaissance des différents risques auxquels notre commune est exposée. Il vous précise également la conduite à tenir face à chacun d'entre eux.

Je vous invite à le lire et à le commenter à votre famille. Conservez-le afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas d'incident majeur.

Les services de la mairie restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Merci à tous. Le Maire

Date d'établissement : Avril 2020 – Mise à jour : Octobre 2020

LA COMMUNE VOUS INFORME ET VOUS ALERTE

Les services de la Mairie assurent une veille permanente de l'information et de l'évolution des alertes émises par les pouvoirs publics
Les consignes de sécurité sont immédiatement diffusées

TéléAlerte



Mairie Sari Solenzara



Port De Plaisance Solenzara



www.sarisolenzara.fr



Si vous avez besoin d'aide
contactez la Mairie
04.95.57.40.05



Restez informés en écoutant



98.2

LA COMMUNE VOUS INFORME ET VOUS ALERTE

TéléAlerte 

Service d'alerte à la population

La Mairie de Sari-Solenzara s'est dotée d'un système d'appels automatisé destiné à alerter, dans les plus brefs délais, la totalité ou une partie de la population de la commune concernée par une situation de crise (Alerte météo niveau rouge, inondations, tempêtes, feux de forêts, accidents industriels, incident sanitaire ou toutes autres catastrophes)

Dans ces cas là, vous recevrez un message vocal vous informant de la situation et des consignes à suivre afin de sécuriser votre famille et vos biens

Vous avez été inscrit automatiquement si vous habitez à Sari-Solenzara et que vous êtes présent dans l'annuaire public universel (téléphone fixe)

Si vous êtes absent de l'annuaire public universel, si vous travaillez à Sari-Solenzara sans y résider ou, si vous souhaitez être alerté sur votre téléphone portable, rendez-vous sur le site suivant :

<https://www.inscription-volontaire.com/sari-solenzara>

Vous pouvez également vous inscrire au secrétariat de la Mairie : 04.95.57.40.05

LA COMMUNE VOUS INFORME ET VOUS ALERTE

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Décret n°2004-926 du 01 septembre 2004

La Mairie de Sari-Solenzara s'est dotée d'un système informatique permettant de recenser les personnes vulnérables qui le souhaitent, afin de garder le contact avec elles

- En prévision ou lors de la survenance d'un risque majeur
- En cas de canicule ou d'évènement sanitaire

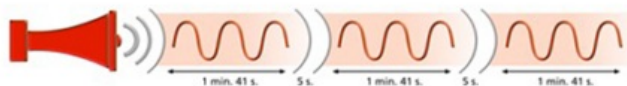
Inscrivez-vous sur le fichier des personnes vulnérables sur le site suivant :
<https://www.inscription-volontaire.com/sari-solenzara>

Vous pouvez également vous inscrire au secrétariat de la Mairie : 04.95.57.40.05

- Personne isolée, immobilisée, en situation de handicap, sous appareillage électrique, ou âgée de plus de 80 ans
- Vos données personnelles resteront confidentielles et ne seront utilisées que dans les situations définies ci-dessus.

LA COMMUNE VOUS INFORME ET VOUS ALERTE

- Par téléphone, si vous vous êtes inscrit(e) sur l'annuaire communal des alertes auprès de la Mairie
- Par message sonore à l'aide d'un véhicule équipé d'un mégaphone
- Dans le cas d'alerte TSUNAMI ou SUBMERSION MARINE nécessitant une évacuation, en moins de 15 minutes, des zones littorales (200 m) situées à moins de 5 m d'altitude, en actionnant la sirène



- La fin de l'alerte sera annoncée par un signal continu de 30 secondes
Mais attendez les consignes de la Mairie pour regagner votre domicile



Chaque premier mercredi du mois à midi, les sirènes font l'objet d'un exercice. Cet essai mensuel ne comprend qu'un seul cycle d'une minute et quarante et une secondes seulement



METEO- L'INFORMATION ET L'ALERTE



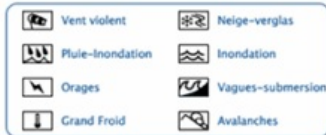
Vigilance météorologique

La carte est actualisée au moins 2 fois par jour, à 6h et 16h.

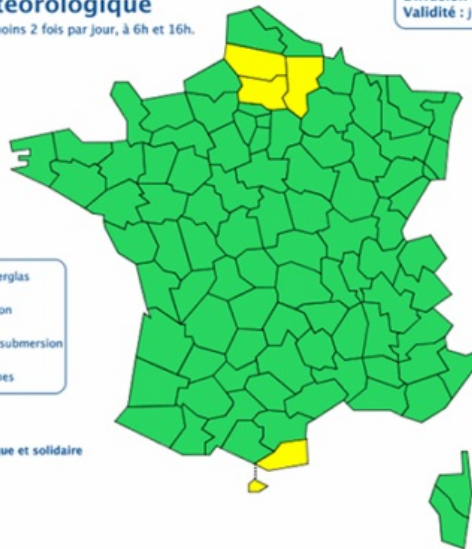
Diffusion : le mardi 31 mars 2020 à 06h00

Validité : jusqu'au mercredi 01 avril 2020 à 06h00

- Une vigilance absolue s'impose des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus...
- Soyez très vigilant, des phénomènes dangereux sont prévus ...
- Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ...
- Pas de vigilance particulière.



Les vigilances pluie-inondation et inondation sont élaborées avec le réseau Vigicrues du Ministère de la transition écologique et solidaire

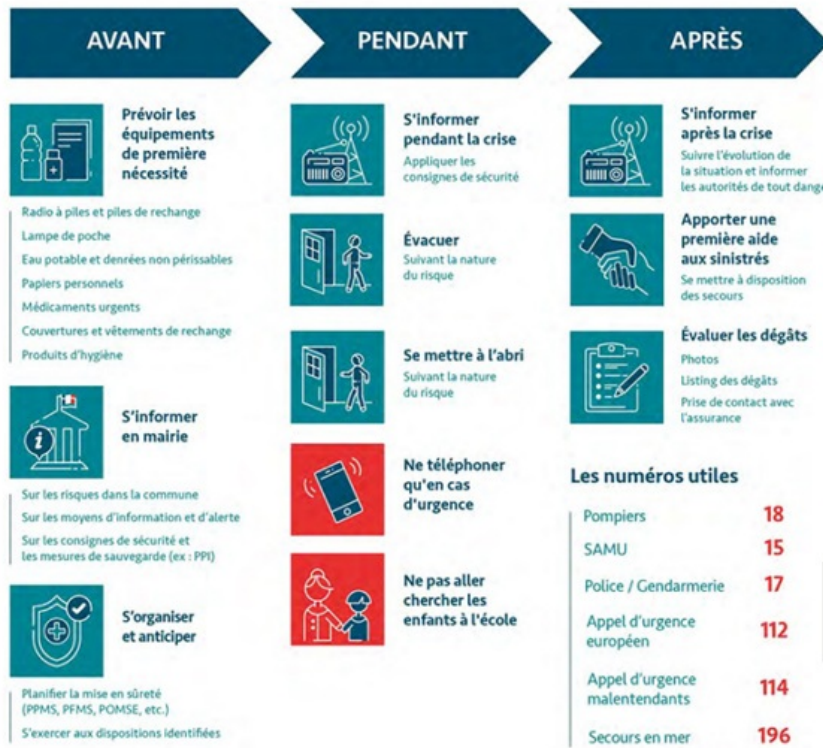


- Une vigilance absolue s'impose. Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.
- Soyez très vigilant. Des phénomènes dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.
- Soyez attentifs. Si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues, des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux (ex. mistral, orage d'été, montée des eaux) sont en effet prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.
- Pas de vigilance particulière.

vigilance.meteofrance.com

Copyright Météo France

LES CONSIGNES GENERALES DE SECURITE





FEUX DE FORETS

Prévention

Consignes de sécurité



Ne faites pas d'écobuage pendant les périodes réglementées



Débroussailliez selon la réglementation

Respecter les interdictions d'accès aux massifs boisés



vous êtes dans une zone soumise au RISQUE DE FEU DE FORET

consultez le dossier déposé en mairie

consignes en cas de feu de forêt

L'INCENDIE APPROCHE



dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation
arrosez les abords



fermez les vannes de gaz et de produits inflammables

L'INCENDIE EST A VOTRE PORTE



rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche



fermez volets, portes et fenêtres
cafeutez avec des linges mouillés



ne vous approchez jamais d'un feu de forêt
ne sortez pas sans ordre des autorités



INONDATIONS

**vous êtes dans une zone soumise au
RISQUE D'INONDATION**

consultez le dossier déposé en mairie

consignes en cas d'inondation



▶ fermez portes,
fenêtres, soupiraux,
aérations



▶ montez à pied
dans les étages



▶ fermez le gaz
et l'électricité



▶ écoutez la radio
▶ respectez les
consignes des
autorités



▶ n'allez pas chercher
vos enfants à l'école
pour ne pas les
exposer



▶ ne téléphonez pas,
libérez les lignes
pour les secours



TEMPETE

VIGILANCE ORANGE
Vents violents
Infos & Consignes de prudence



- 

Limitez vos déplacements
Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent
- 

N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- 

En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- 

Ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral
- 

Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- 

Installez impérativement les **groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments**

Soyez très prudents si vous devez vous déplacer
 Les conditions de circulation peuvent devenir soudainement dangereuses
 Dans ce cas, arrêtez-vous en sécurité et ne quittez pas votre véhicule

Evitez les activités extérieures de loisir
 Abritez-vous hors des zones boisées

Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques



SUBMERSION MARINE

VIGILANCE ORANGE Submersion marine

Consignes de prudence

- Tenez-vous au courant de la situation**
Surveillez la montée des eaux
- Ne circulez pas en bord de mer** (à pied ou en véhicule)
En cas d'absolue nécessité, circulez avec prudence (vitesse, zones inondées...)
- Fermez portes/fenêtres en front de mer**
- Protégez vos biens de la montée des eaux**
- Ne prenez pas la mer**
- Ne pratiquez pas de sports nautiques**
- Vérifiez l'amarrage de votre bateau** avant l'épisode, **Ne restez pas à bord**
- Ne vous approchez pas du bord de l'eau**, même d'un point surélevé
- Éloignez-vous des ouvrages exposés** (jetées, digues...)

Mettez-vous à l'abri avant de faire une photo, de filmer ou de poster

Si vous n'êtes pas sûr d'une information, ne la propagez pas autour de vous

Taggez les comptes ci-dessous pour signaler tout événement lié à la vigilance

www.maritime.gouv.fr | @pref14 | Prefet du Morbihan

VIGILANCE VAGUES-SUBMERSION

- Éloignez-vous des côtes et des estuaires
- Rejoignez le point le plus haut
- Ne pratiquez pas d'activités nautiques ou de baignade
- Ne prenez pas la mer
- Si vous êtes en mer, n'essayez pas de revenir sur la côte
- Préparez votre kit de secours en vue d'une potentielle évacuation
- Tenez-vous informés
- Fermez les portes, et les fenêtres, ainsi que les volets en front de mer

• INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France
 • SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux
 • RESPECTEZ les consignes données par les autorités

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE | © Prefet Morbihan | © Météo France | © Préfecture de la Loire-Atlantique | www.maritime.gouv.fr



GLISSEMENTS DE TERRAIN

vous êtes dans une zone soumise au RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN

consultez le dossier déposé en mairie

consignes en cas d'éboulement ou de chute de pierres

PENDANT protégez-vous la tête avec les bras		APRES	
intérieur	abritez-vous sous un meuble solide éloignez-vous des fenêtres	fermez le gaz et l'électricité	éloignez-vous de la zone dangereuse rejoignez le lieu de regroupement
extérieur	rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche	évacuez les bâtiments et n'y retournez pas ne prenez pas l'ascenseur	respectez les consignes des autorités

vous êtes dans une zone soumise au RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN

consultez le dossier déposé en mairie

consignes en cas d'effondrement du sol

A L'INTERIEUR	A L'EXTERIEUR	
dès les premiers signes, évacuez les bâtiments et n'y retournez pas ne prenez pas l'ascenseur	éloignez-vous de la zone dangereuse rejoignez le lieu de regroupement	respectez les consignes des autorités



Restez informés en écoutant

98.2





RISQUE SISMIQUE

AVANT : Repérez les points de coupure (gaz, électricité, eau)
 Fixer les appareils et les meubles lourds
 Ne placez pas d'objets lourds en hauteur

vous êtes dans une zone soumise au RISQUE SISMIQUE
 consultez le dossier déposé en mairie

consignes en cas de tremblement de terre

PENDANT protégez-vous la tête avec les bras		APRES	
à l'intérieur	<p>abritez-vous sous un meuble solide</p>	<p>fermez le gaz et l'électricité</p>	<p>ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre</p>
à l'extérieur	<p>éloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres...</p>	<p>évacuez les bâtiments et n'y retournez pas ne prenez pas l'ascenseur</p>	<p>écoutez la radio respectez les consignes des autorités</p>
si vous êtes en voiture restez-y		rejoignez le lieu de regroupement	

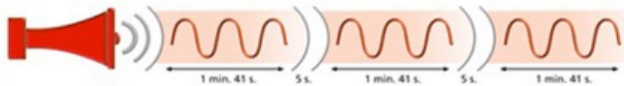


TSUNAMI

Dès que vous percevez ces signes précurseurs caractéristiques :

- Une secousse puissante ou prolongée
- Une évolution anormale et rapide du niveau de la mer
- Un bruit sourd et inhabituel

Ou si vous entendez ce signal d'alerte diffusé par la sirène



Ou si des consignes d'évacuation vous sont données par TéléAlerte ou mégaphone

• Eloignez-vous rapidement à pied des bords de mer, des plages, du port et des rivières

• Gagnez immédiatement à pied, les zones prédéfinies, situées à une altitude supérieure à 5 m et à plus de 200 m de la côte, des rivières et des zones basses :

- Solenzara Centre ville : Parking des Nacres
- Solenzara Sud : Parking du magasin SPAR
- Favona : Les hauteurs de la D168 en direction de CONCA
- Canella : Plateforme de stationnement en bordure de la T10

- Montez dans un immeuble accessible au-delà du premier étage
- Si vous êtes en mer, dirigez-vous vers le large

Attendez les consignes de la Mairie pour regagner votre domicile

Vous serez informés de la fin d'alerte par TéléAlerte et par ce signal diffusé par la sirène





NEIGE – VERGLAS – GRAND FROID

<p>Limitez vos déplacements et privilégiez les transports en commun</p>	<p>Installez les groupes électrogènes à l'extérieur</p>	<p>Respectez les restrictions de circulation et les déviations mises en place</p>
<p>Munissez-vous d'équipements spéciaux pour votre véhicule : chaînes ou pneus hiver</p>	<p>VIGILANCE NEIGE VERGLAS</p>	<p>Facilitez le passage des engins de dégivrage</p>
<p>Importez des vivres, des vêtements chauds et votre téléphone chargé</p>	<p>Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol</p>	<p>Évitez les chutes en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile</p>

Inscrivez-vous sur le fichier des personnes vulnérables sur le site suivant : <https://www.inscription-volontaire.com/sari-solenzara>

Ou auprès du secrétariat de la Mairie
04.95.57.40.05

Vous serez régulièrement contacté(e) pour prendre de vos nouvelles et vous apporter de l'aide

- INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France
- SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- RESPECTEZ les consignes données par les autorités

<p>Mettez-vous à l'abri</p>	<p>Évitez les sorties le soir, la nuit et en début de matinée</p>	<p>Signalez votre départ votre destination à vos proches</p>
<p>Habillez-vous chaudement et ne gardez pas de vêtements humides</p>	<p>VIGILANCE GRAND FROID</p>	<p>Prévenez le 115 si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté</p>
<p>N'utilisez pas les chauffages à combustion en continu</p>	<p>Vérifiez le bon état de marche de votre installation de chauffage</p>	<p>Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement</p>

- INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France
- SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- RESPECTEZ les consignes données par les autorités



CANICULE

**FORTES CHALEURS :
QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?**

PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS
PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE
PERSONNES DÉPENDANTES
FEMMES ENCEINTES
ENFANTS

**EN PÉRIODE DE CANICULE,
QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?**

CRAMPE
FATIGUE INHABITUELLE
MAUX DE TÊTE
FIÈVRE > 38°C
VERTIGES OU NAUSÉES
PROPOS INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELEZ LE 15

Inscrivez-vous sur le fichier des personnes vulnérables sur le site suivant :
<https://www.inscription-volontaire.com/sari-solenzara>
 Ou auprès de la Mairie
 04.95.57.40.05
 Vous serez régulièrement contacté(e)
 pour prendre de vos nouvelles et vous apporter de l'aide

- Pendant une vague de canicule ou de forte chaleur, il est indispensable de
- Boire régulièrement de l'eau, mais ne pas boire d'alcool
 - Mouiller son corps et se ventiler
 - Manger en quantité suffisante
 - Eviter les efforts physiques
 - Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour
 - Donner et prendre des nouvelles de ses proches



RADON

C'est un gaz radioactif, incolore et inodore, issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans les roches des sous-sols granitiques et volcaniques

Il s'infiltré dans les bâtiments par les parties directement en contact avec le sol (vide-sanitaire, cave, plancher du rez-de-chaussée). Il peut provenir, en moindre mesure, des matériaux utilisés pour la construction

EMPÊCHER L'ENTRÉE DU RADON

- S'assurer de l'étanchéité à l'air et à l'eau entre le sous sol et les murs
- Obstruer les passages autour des gaines et au niveau des fissures du plancher et des murs
- Mettre en surpression l'espace intérieur ou en dépression le sol sous-jacent
- S'assurer que le bâtiment possède un système d'aération assurant un renouvellement de l'air suffisant
- Réaliser un diagnostic technique du bâtiment si les seuils sont supérieurs à 1000 Bq/m³

EVACUER LE RADON PRESENT

- Traiter le sous-bassement du bâtiment en le ventilant
- Faire fonctionner régulièrement le système d'aération du bâtiment
- Si possible, privilégier un système de chauffage électrique ou à gaz plutôt qu'un chauffage au bois



TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

**vous êtes dans une zone soumise au
RISQUE DE TRANSPORT
DE MATIERES DANGEREUSES**

consultez le dossier déposé en mairie

consignes en cas d'accident

	▶ rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche			▶ n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer
	▶ respectez les consignes des autorités			▶ ne fumez pas, pas de flamme ni d'étincelle
	▶ écoutez la radio		▶ ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours	



POLLUTION MARITIME

LES PRODUITS POLLUANTS

- Sont dangereux pour l'environnement
- Ils peuvent être nocifs ou toxiques pour vous-mêmes, par :
 - contact avec la peau
 - Inhalation
 - ingestion

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UNE POLLUTION

- Ne vous approchez pas des zones polluées
- Respectez les arrêtés d'interdiction :
 - d'accès aux plages
 - de baignade
 - de navigation et de mouillage
 - de pêche
- Ne touchez pas et ne ramassez pas des galettes ou des boulettes de produits



Respectez les consignes spécifiques données par les pouvoirs publics



CHUTE D'AERONEF



Eloignez-vous de l'accident d'au moins 300 mètres



Respectez les consignes spécifiques données par les pouvoirs publics



CYBER ATTAQUE



Un pirate peut s'introduire dans votre réseau en 4 minutes seulement.



Paielements en ligne *Ce qu'il faut retenir*

- Éviter les réseaux Wi-Fi publics
- Ne pas donner ses données bancaires par téléphone ou SMS
- Vérifier la mention HTTPS
- Activer la double authentification
- Prendre garde aux sites frauduleux imitant les sites légitimes
- Ne pas sauvegarder de données bancaires dans le navigateur





RISQUES SANITAIRES



LES 7 GESTES BARRIÈRES

ET QUAND ON EST MALADE

NE LAISSONS PAS LES VIRUS NOUS GÂCHER L'HIVER

Twitter Facebook LinkedIn @MinSoliSante @AlerteSanitaire ars Santé publique France L'Assurance Maladie MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Respectez les consignes sanitaires spécifiques données par les pouvoirs publics

Inscrivez-vous sur le fichier des personnes vulnérables sur le site suivant : <https://www.inscription-volontaire.com/sari-solenzara>

Ou auprès de la Mairie : 04.95.57.40.05

Vous serez régulièrement contacté(e) pour prendre de vos nouvelles et vous apporter de l'aide



LE RISQUE TERRORISTE

STOP-DJIHADISME.GOUV.FR
ENRÔLEMENT | DJIHADISTE.

FAMILLES, AMIS : SOYEZ VIGILANTS

Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation

0 800 005 696 Service & appel gratuits

#AttaqueTerroriste

COMMENT RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE ?

 **S'ÉCHAPPER**

 **SE CACHER**

 **ALERTER**

Offices de tourisme | Préfecture de Corse | Préfecture de la Corse